

## Pièces justificatives à fournir en fonction du motif de la demande

Motif de la demande	Documents à fournir					Consigne particulière	
	*Questionnaires		Rapport méthodologique	Avis du vérificateur	Rapport explicatif		*Formulaire « fuites de carbone »
	« new entrant and closure »	« fusion/scission »					
1. Changement de raison sociale et/ou d'exploitant						Indiquer les nouvelles dénominations directement dans le formulaire	
2. Exclusion d'installation (du fait du passage sous les seuils d'éligibilité)						Indiquer la date de prise d'effet directement dans le formulaire	
3. Nouvel entrant (art R229-9 du code de l'environnement)	X		X	X			
4. Extension significative de capacité	X		X	X			
5. Réduction significative de capacité (art R229-13 du code de l'environnement)	X		X	X			
6. Cessation totale d'activité (art R229-14 du code de l'environnement)	X						
7. Cessation partielle d'activité (art R229-15 du code de l'environnement)	X						
8. Reprise d'un niveau d'activité compris entre 25% et 50% du niveau d'activité initial après une cessation partielle (art R229-15 du code de l'environnement)	X						
9. Reprise d'un niveau d'activité supérieur à 50% du niveau d'activité initial après une cessation partielle (art R229-15 du code de l'environnement)	X						
10. Fusion d'installations (sous réserve de la satisfaction des critères de modification significative de capacité)	X		X	X			
<i>ou s'il n'y a pas de changement physique relatif à la fusion :</i>		X					
11. Scission d'installations (sous réserve de la satisfaction des critères de modification significative de capacité)	X		X	X			
<i>ou s'il n'y a pas de changement physique relatif à la scission :</i>		X					
12. Corrections diverses	X				X		
13. Modification du statut relatif aux fuites de carbone				X (*)		X	

(\*) Avis du vérificateur uniquement en cas d'activité nouvellement considérée comme exposée au risque de fuites de carbone et portant sur une partie seulement de la sous-installation.